

Journée Régionale de Matérovigilance



**Du mésusage au bon usage,
Quelles recommandations de bonnes pratiques,
Quelle information du patient pour la prévention du risque ?**

23 septembre 2021

Pré-programme

- 9H00** Ouverture de la journée
- 9H15** Information du patient porteur de DMI, de la réglementation aux actions de terrain : présentation d'un film pédagogique, exemple d'actions menées au CHU de Bordeaux
- 10H00** Analyse des causes d'incidents en lien avec un lève-personne et actions correctives mises en œuvre au niveau local et en région.
- 10H45** Pause
- 11H00** Perfusion du chlorure de potassium : audit de pratique et risques identifiés
- 11H45** Analyse des causes d'un évènement indésirable grave en lien avec un défaut d'alarme et audit de pratique suivant la méthodologie proposée par l'ANSM
- 12H30** Pause déjeuner

Correspondants Locaux de matériovigilance et autres professionnels non paramédicaux	Professionnels paramédicaux Tout établissement
<u>13H45</u> Présentation du nouveau site internet des Coordonnateurs Régionaux de Matériovigilance et Réactovigilance	<u>13H45</u> Missions des professionnels paramédicaux en lien avec la matériovigilance
<u>14H</u> Actualités régionales en matériovigilance	<u>14H05</u> Comment améliorer un signalement de matériovigilance ? Les pièges à éviter
<u>14H25</u> Règlement Européen 2017/0745 et Eudamed : point d'étape	<u>14H20</u> Comment identifier une ablation de DMI nécessitant un signalement de matériovigilance ?
<u>14H55</u> Contention physique passive des patients : recommandations nationales de l'ANSM, guide local de bonnes pratiques et signalements d'incidents en Nouvelle-Aquitaine	<u>14H50</u> Mise en situation : analyse de signalement de matériovigilance. Exemple du lit médical et du moniteur défibrillateur
<u>15H45</u> Conclusion	<u>15H45</u> Conclusion
<u>16H</u> Fin de la journée	<u>16H</u> Fin de la journée

Public : correspondants locaux de matériovigilance, directeurs d'établissements, gestionnaires de risques, techniciens et ingénieurs biomédicaux, professionnels de santé médicaux et paramédicaux

Coût de la formation : 160 euros

Modalités d'inscription : cfpps.xa@chu-bordeaux.fr ou alexandra.urbain@chu-bordeaux.fr